

AIR BEL

AB

PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAINMarseille
Rénovation
Urbaine

CHANGEMENT !

AVEC LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (P.R.U.) DU QUARTIER.

QU'EST-CE QUE LA RÉNOVATION URBAINE ?

C'est une politique nationale gérée par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Les collectivités locales (Ville, Métropole, Région, Département) proposent des projets pour les quartiers en difficultés : habitat social dégradé ou insalubre, enclavement, résidents en difficulté économique... Ce sont les « Quartiers Prioritaires pour la Politique de la Ville ».

Des conventions appelées PRU (Projet de Renouvellement Urbain) sont ensuite signées entre l'ANRU, l'État, les collectivités locales et les bailleurs sociaux. Elles permettent d'améliorer le cadre de vie et l'attractivité des quartiers prioritaires à travers des interventions dans différents domaines : logements, voies de circulation, espaces et équipements publics, aides sociales, services de proximité, santé, développement économique, etc.

QUI FAIT LE PROJET D'AIR BEL ?

Au terme d'une période d'études et de dialogue avec les habitants, le projet de renouvellement urbain d'Air Bel est lancé. Il se développe dans le cadre de la politique nationale de renouvellement urbain, et il est porté par la Ville et la Métropole, en concertation avec la population.

1 Le porteur de projet et son coordinateur

• La Métropole Aix-Marseille-Provence porte le projet avec la Ville de Marseille.

Elles s'appuient sur Marseille Rénovation Urbaine (MRU), le Groupement d'Intérêt Public chargé de coordonner les différents PRU marseillais pour l'ensemble des partenaires maîtres d'ouvrage et financeurs.

MRU se charge également de l'information, de la communication et de la concertation avec les habitants, avec l'aide de l'association Robins des Villes.

2 Les financeurs

• L'État, à travers l'intervention de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), représentée localement par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM),

• La Caisse des Dépôts,

• Action Logement : le programme qui gère la participation des employeurs à la construction de logements,

• Les bailleurs sociaux,

• Les collectivités locales : Ville de Marseille, Métropole AMP, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Conseil Régional PACA.

3 Les maîtres d'ouvrage

Ils commandent et font réaliser les travaux programmés dans le PRU.

Les bailleurs sociaux (Eriia, Logirem, SNHM et la Phocéenne) interviennent sur la réhabilitation de l'habitat. Ils assurent, sur leurs opérations, l'accompagnement de leurs locataires et la concertation.

La Métropole Aix-Marseille-Provence réalise les travaux de voirie et accompagne les projets sociaux via son service Politique de la Ville.

La Ville de Marseille sur les espaces verts et les équipements publics, comme le futur jardin partagé et le parc des Restanques.

La Mairie de Secteur gère les services de proximité et l'entretien de certains espaces publics comme les aires de jeux.

4 Le Conseil Citoyen, les associations du quartier et les habitants

Ils sont invités à participer à la concertation sur le projet urbain et les différentes opérations qui vont être programmées : logements, équipements, espaces publics, services, etc.

Votre contact auprès de MRU est Sabine COUËT / scouet-externe@marseille.fr

La Métropole AMP
la Ville de Marseille
Marseille Rénovation
Urbaine

Le Conseil Citoyen
Les associations
du quartier
Les habitants



Eriia, Logirem,
SNHM et la Phocéenne

La Métropole AMP

La Ville de Marseille

La Mairie de Secteur

L'État / l'ANRU

Les bailleurs sociaux

Les collectivités locales

La Caisse des Dépôts

Action Logement

GLOSSAIRE

Vous allez souvent entendre parler du PRU dans les mois et dans les années à venir. Voici un glossaire qui vous permettra de comprendre les quelques abréviations les plus fréquemment utilisées à propos de la rénovation urbaine.

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

CC : Conseil Citoyen

CIQ : Comité d'Intérêts des Quartiers

GUP : Gestion Urbaine de Proximité

GIP MRU : Groupement d'Intérêt Public Marseille Rénovation Urbaine

MAMP : Métropole Aix-Marseille Provence

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

PRU : Projet de Renouvellement Urbain

QPV : Quartier prioritaire Politique de la Ville

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN D'AIR BEL

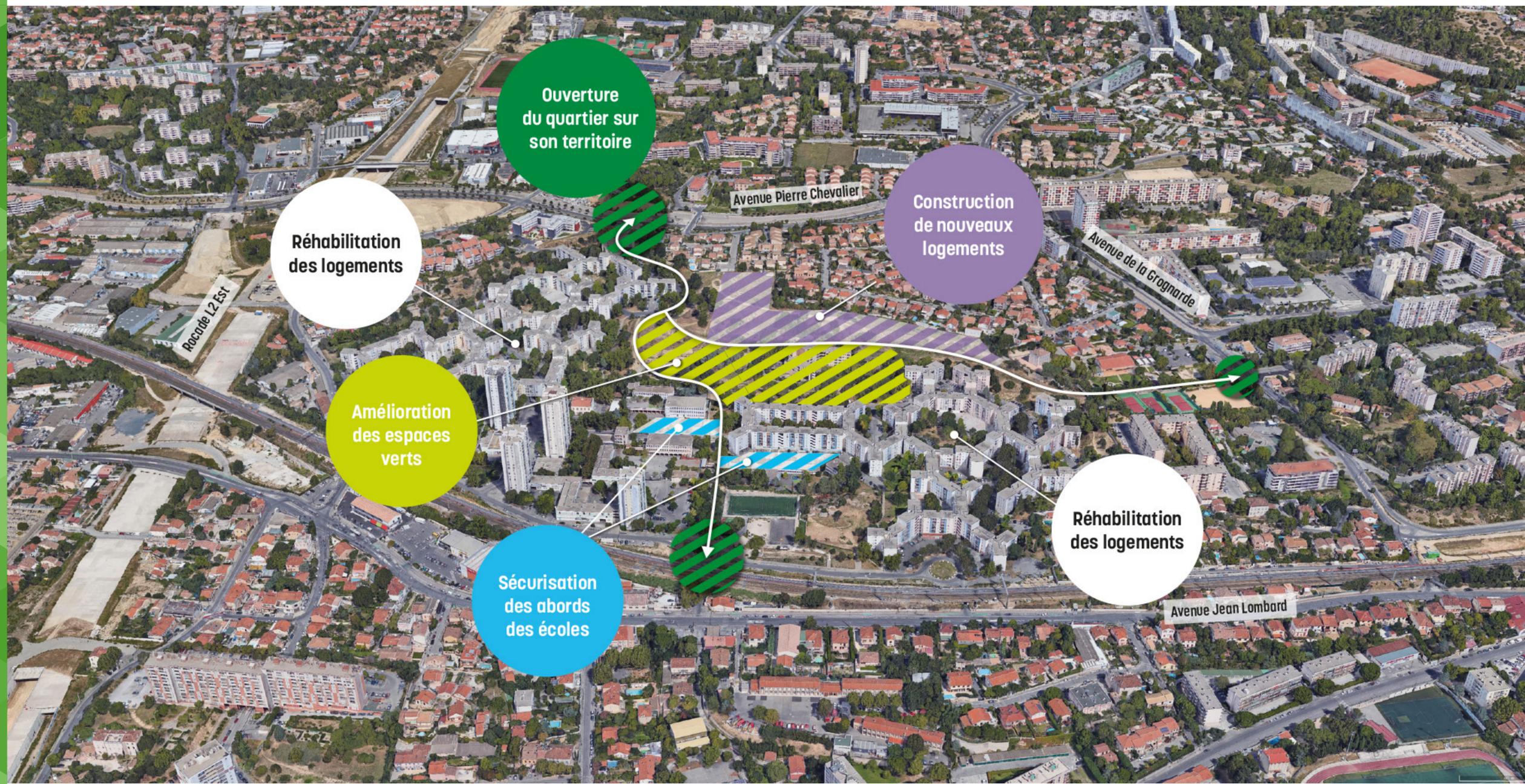
Grâce aux ateliers menés depuis 2013, notamment dans le cadre de l'étude d'Urban Act, un diagnostic du quartier a été réalisé dans un premier moment. Ensuite, trois grands objectifs de la rénovation du quartier ont été définis.

• **Agir sur l'habitat :** requalifier les bâtiments existants pour une meilleure maîtrise des charges, diversifier les formes d'habitat proposées dans le secteur, repenser la gestion des espaces de la copropriété...

• **Ouvrir le quartier :** améliorer les accès et la circulation, avec quelques démolitions, valoriser les modes de déplacement doux,

connecter le quartier aux infrastructures de transports (tram, L2), repositionner un centre social neuf.

• **Améliorer l'attractivité du quartier :** aménager des espaces publics, faciliter l'accès aux équipements et aux espaces naturels de proximité, aux activités et aux commerces.



DES PREMIERS TRAVAUX EN 2017



- ◆ La démolition de la Marylise
- ◆ Une 1ere phase d'intervention sur les réseaux d'eau, pour assainir les problèmes d'eaux stagnantes
- ◆ La réalisation d'un jardin partagé
- ◆ Une 1ere opération de reconstitution de l'offre

TOTAL Travaux engagés en 2017
9 millions d'€

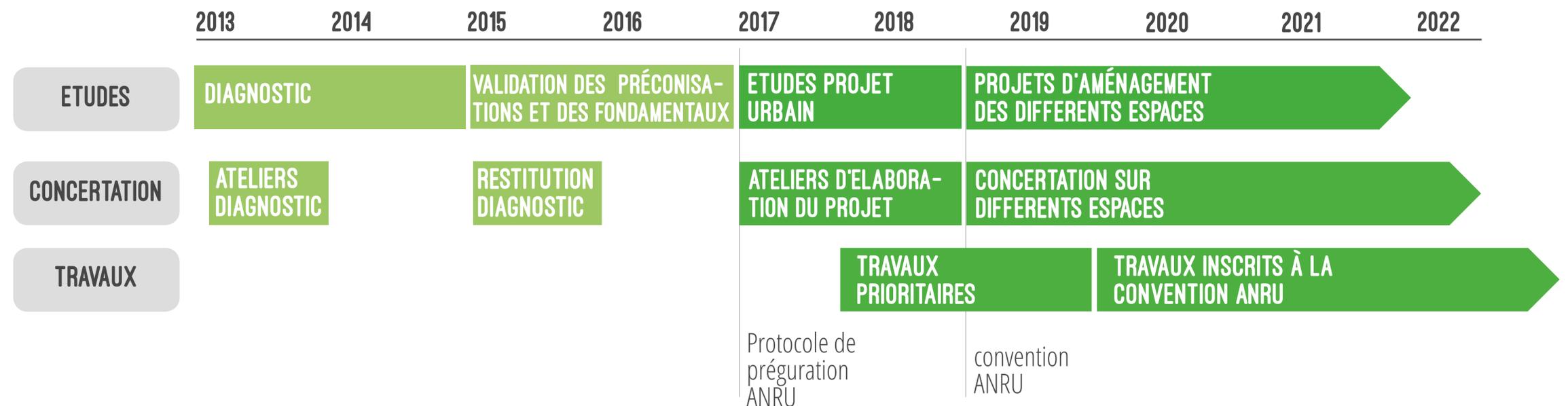
LA POURSUITE DES ETUDES EN 2017



- ◆ Compléments sur les questions de mobilité de proximité
- ◆ Montage opérationnel du PRU
- ◆ Faisabilités techniques des réhabilitations / restructurations des logements

TOTAL Etudes engagées en 2017
360 000 €

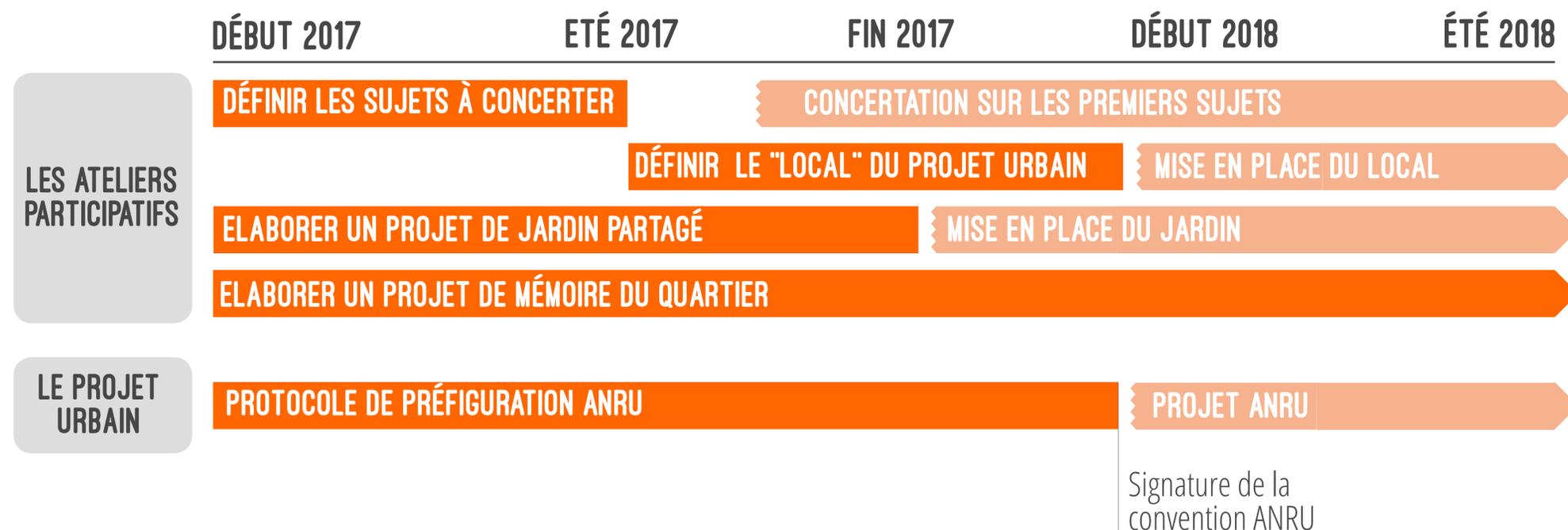
LES TEMPS DU PROJET



LES ATELIERS DE L'ASSOCIATION ROBINS DES VILLES

Missionnée par Marseille Rénovation Urbaine, l'association Robins des Villes propose différents temps de réflexion, ateliers en salle, débats et actions en espace public... afin d'appuyer la participation des habitants et construire un dialogue constructif entre usagers, associations et acteurs du projet urbain sur le devenir du quartier.

ÉTAPES À VENIR



COMMENT S'IMPLIQUER DANS LE PROJET DE RÉNOVATION?



Venez échanger afin de concerter sur

L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS LE PROJET URBAIN

Quels sont les lieux et les sujets que les habitants souhaitent mettre à réflexion avec les acteurs du projet urbain ? et de quelle manière cette implication peut-elle se construire ?

LE "LOCAL" DU PROJET URBAIN

Comment pourrait-on imaginer un lieu de dialogue autour du projet urbain ? Où pourra-t-il prendre place ? Quelle sera sa programmation ?



Venez participer à l'élaboration de projet sur

LES JARDINS PARTAGÉS

Venez réfléchir à l'organisation et à l'aménagement de jardins partagés près de l'ancienne Marylise.

LA MÉMOIRE DU QUARTIER

De la villa Air Bel à la construction de la cité, venez inventer avec nous un projet pour partager, transmettre et valoriser l'histoire du quartier.



Chaque série d'ateliers donnera lieu à la rédaction d'« un cahier des propositions habitantes » qui sera remis aux acteurs du projet urbain, chargés ensuite d'assurer un retour sur les décisions prises.